

Protection de l'environnement : optimiser la surveillance de votre ICPE

Connaître la réglementation et les bonnes pratiques de surveillance des milieux (air, eaux, sol) et des nuisances (odeurs, bruit)



DURÉE : 3,5 jours

PRIX : 1 815 € HT

SESSIONS

Les formations débutent le 1^{er} jour à 14h.

A - 20 > 23/03/17

Paris

B - 20 > 23/11/17

Paris

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux exploitants d'ICPE, responsables HSE et toute personne chargée de la surveillance des émissions industrielles en ICPE, consultants bureaux d'études, inspecteurs des Installations classées (IC).

LES REPAS SONT OFFERTS

Objectifs

Identifier les enjeux, les outils et les étapes clés de la surveillance environnementale des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Connaître les bonnes pratiques méthodologiques pour mettre en place ou suivre un plan de surveillance environnementale d'une ICPE.

Optimiser la surveillance environnementale des ICPE sur l'ensemble des compartiments environnementaux : air, eaux, sol, végétaux ainsi que les nuisances olfactives et sonores.

Contenu

Aspects réglementaires : textes relatifs à la surveillance des émissions et des effets sur l'environnement des ICPE : le code de l'environnement, l'arrêté intégré du 02/02/98, les directives (COV, DCE, IED ...), la déclaration des émissions (Gidaf, Gerep). Identification des émissions d'une installation et conception d'une stratégie de surveillance environnementale.

Contexte, enjeux, outils et points clés :

Air :

- émissions atmosphériques et surveillance de l'air autour des ICPE,
- émissions canalisées et diffuses,
- odeurs : cadre normatif et dispositifs de mesure.

Élaboration de stratégies et mise en œuvre des campagnes de mesurage, dispositif réglementaire garantissant la qualité des mesurages (accréditation et agrément des laboratoires, assurance qualité des moyens de mesurage, méthodes à utiliser).

Eaux :

- émissions canalisées et surveillance des eaux souterraines,
- surveillance des polluants dans les eaux (paramètres physico-chimiques, substances dangereuses...),
- eaux de rejets canalisés : élaboration de stratégies d'échantillonnage et mise en œuvre de campagne de mesures, cadre normatif et assurance qualité (accréditation, agrément des laboratoires, ...),
- eaux souterraines dans le cadre des ICPE et des sites pollués : mise en place de réseaux et de campagnes de surveillance (piézomètres, techniques de prélèvements, rationalisation du suivi).

Bruit :

- sources de bruit autour d'une ICPE,
- obligations en matière de respect des seuils à l'extérieur du site (zones à émergence réglementée, émergence admissible...),
- méthodes d'évaluation de l'exposition au bruit, solutions de réduction du bruit et moyens de prévention.

Sols et végétaux :

- évaluation et gestion des impacts sanitaires et environnementaux autour des ICPE,
- politique nationale des sites et sols pollués, norme NF X31-620 (prestations de services relatives aux sites et sols pollués), circulaire du 20 février 2012 (évaluation et gestion post-accidentelle),
- présentation de la démarche IEM (Interprétation de l'état des milieux),
- objectifs et stratégies d'échantillonnage des sols et végétaux.